



Lille, le 21 janvier 2019

**Objet : intempéries et exposition des personnels au risque d'accident routier.**

Madame le Recteur,

Comme vous le savez, les intempéries prévues dans les prochains jours ont amené la région Hauts-de-France à suspendre les services de transports scolaires.

En tant qu'organisation représentative des personnels, nous sommes soucieux que ceux-ci soient également l'objet de mesures de précaution qui, selon nous, sont nécessaires pour réduire au maximum leur exposition au risque routier.

Ainsi, nous vous saurions gré de prendre toutes les décisions utiles afin d'éviter que nos collègues soient exposé.e.s au risque d'accident dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail, et de donner à l'ensemble des chefs d'établissements des consignes en ce sens.

Soyez assurée, Mme le Recteur, de notre profond attachement au service public d'Education Nationale.

Pour le SNES-FSU académie de Lille

Jean-François Carémel